

Délibération n° 2021-411

**OBJET : ACCORD CADRE À BONS DE COMMANDE N° 21-55 RELATIF AU NETTOIEMENT ET
BALAYAGE MÉCANIQUE DES VOIRIES ET ESPACES PUBLICS - 3 LOTS**

Siège : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	56
Présents et représentés	:	75
Votants	:	75

Le mercredi 15 décembre 2021, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués le 9 décembre 2021, s'est réuni à 19h07, sous la présidence de M. de LASTEYRIE, salle du Conseil - 21 rue Jean Rostand à Orsay.

DELEGUES PRESENTS

Madame Stéphanie GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers
Madame Irène BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur Jean-François VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Monsieur Christian LECLERC	Commune de Champlan
Monsieur Jean-Pierre CRUSE	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Karine GREMION	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Rafika REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Madame Corinne BAIRRAS	Commune d'Épinay-sur-Orge
Madame Muriel DORLAND	Commune d'Épinay-sur-Orge
Monsieur Yann CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
Monsieur Alain FAUBEAU	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Catherine LANSIART	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Caroline LAVARENNE	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Florence NOIROT	Commune de Gif-sur-Yvette
Madame Lucie SELLEM	Commune de Gometz-le-Châtel
Madame Nathalie FRANCESETTI	Commune d'Igny
Monsieur Francisque VIGOUROUX	Commune d'Igny
Monsieur Jean-Pierre MEUR	Commune de la Ville du Bois

Monsieur Clovis CASSAN	Commune des Ulis
Monsieur Lodovico CASSINARI	Commune des Ulis
Monsieur Gabriel LAUMOSNE	Commune des Ulis
Madame Françoise MARHUENDA	Commune des Ulis
Monsieur Christian LARDIERE	Commune de Linas
Monsieur Stéphane DELAGNEAU	Commune de Longjumeau
Madame Sandrine GELOT	Commune de Longjumeau
Monsieur Bernard XAVIER	Commune de Longjumeau
Madame Caroline CAILLEAU	Commune de Massy
Monsieur Roger DEL NEGRO	Commune de Massy
Monsieur Mustapha MARROUCHI	Commune de Massy
Madame Hawa NIANG	Commune de Massy
Monsieur Pierre OLLIER	Commune de Massy
Monsieur Franck ROUGEAU	Commune de Massy
Monsieur Nicolas SAMSOEN	Commune de Massy
Madame Isabelle KLJAJIC	Commune de Montlhéry
Monsieur Didier PERRIER	Commune de Nozay
Madame Elisabeth DELAMOYE	Commune d'Orsay
Monsieur Philippe ESCANDE	Commune d'Orsay
Monsieur David ROS	Commune d'Orsay
Monsieur Laurent CARO	Commune de Palaiseau
Monsieur Gilles CORDIER	Commune de Palaiseau
Monsieur Grégoire de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
Madame Véronique LEDOUX	Commune de Palaiseau
Madame Delphine PERSON	Commune de Palaiseau
Monsieur Mokhtar SADJI	Commune de Palaiseau
Madame Catherine VITTECOQ	Commune de Palaiseau
Monsieur Michel SENOT	Commune de Saclay
Monsieur Pierre-Alexandre MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur Stéphane BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux
Monsieur Bernard GLEIZE	Commune de Vauhallan
Madame Karine CASAL DIT ESTEBAN	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Jean-Paul MORDEFROID	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur François Guy TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson
Monsieur Victor DA SILVA	Commune de Villebon-sur-Yvette
Monsieur Igor TRICKOVSKI	Commune de Villejust

Délibération n° 2021-411

Monsieur Guillaume VALOIS

Commune de Villiers-le-Bâcle

Monsieur Florian GALLANT

Commune de Wissous

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Monsieur Olivier BOUCHE	a donné pouvoir à	Monsieur Pierre OLLIER
Monsieur Dominique LACAMBRE	a donné pouvoir à	Madame Rafika REZGUI
Monsieur Vincent GALLET	a donné pouvoir à	Madame Muriel DORLAND
Madame Sarah JAUBERT	a donné pouvoir à	Monsieur Gabriel LAUMOSNE
Madame Catherine GAILLARD	a donné pouvoir à	Monsieur Bernard XAVIER
Madame Alexia PERRIN	a donné pouvoir à	Madame Sandrine GELOT
Monsieur Olivier THOMAS	a donné pouvoir à	Monsieur David ROS
Madame Hélène BACH	a donné pouvoir à	Monsieur Franck ROUGEAU
Monsieur Vincent DELAHAYE	a donné pouvoir à	Monsieur Mustapha MARROUCHI
Madame Michèle FRERET	a donné pouvoir à	Monsieur Mustapha MARROUCHI
Madame Hella KRIBI-ROMDHANE	a donné pouvoir à	Monsieur Roger DEL NEGRO
Madame Elisabeth PHILIPPOTEAU	a donné pouvoir à	Monsieur Franck ROUGEAU
Monsieur Hakim SOLTANI	a donné pouvoir à	Madame Hawa NIANG
Madame Martine CHARVIN	a donné pouvoir à	Madame Elisabeth DELAMOYE
Monsieur Pierre COSTI	a donné pouvoir à	Monsieur Gilles CORDIER
Madame Shirley LEGRAND	a donné pouvoir à	Madame Delphine PERSON
Monsieur Vincent HULIN	a donné pouvoir à	Monsieur Philippe ESCANDE
Madame Nathalie PLUMAIL	a donné pouvoir à	Monsieur Victor DA SILVA
Madame Françoise FERNANDES	a donné pouvoir à	Monsieur Florian GALLANT

DELEGUES ABSENTS

Madame Délila M'HENNI	Commune des Ulis
Madame Catherine DELAITRE	Commune de Marcoussis
Monsieur Claude PONS	Commune de Montlhéry

Secrétaire de séance : François Guy TREBULLE

OBJET : ACCORD CADRE À BONS DE COMMANDE N° 21-55 RELATIF AU NETTOIEMENT ET BALAYAGE MÉCANIQUE DES VOIRIES ET ESPACES PUBLICS - 3 LOTS

Le Conseil Communautaire,
sur rapport de Madame Muriel DORLAND.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU les articles L2114-1 à 2, L 2124-2, R2161-2 et suivants, R2162-1 et suivants du Code de la commande publique, relatifs aux marchés publics et notamment à la procédure formalisée d'appel d'offres ouvert et les articles R2161-2, R2162-4, R2162-13 et R.2162-14 concernant les accords-cadres à bons de commandes ;

VU les statuts de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay en vigueur ;

CONSIDERANT la procédure d'appel d'offres ouvert engagée le 10 septembre 2021 pour les prestations de nettoyage et balayage mécanique des voiries et espaces publics sur le territoire de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, composé en 3 lots :

- **lot 1A** : nettoyage et balayage mécanique des voiries et espaces publics sur le secteur A, à savoir le Centre de proximité intercommunal (CPI) de Gif-sur-Yvette (communes de Gif-sur-Yvette, Saint-Aubin et Villiers-le-Bâcle), le CPI d'Orsay (communes de Bures-sur-Yvette et d'Orsay), le CPI de Palaiseau (commune de Palaiseau), le CPI de Saclay (communes de d'Igny, de Saclay et de Vauhallan), le CPI des Ulis (communes de Gometz-le-Châtel et des Ulis), la commune de Villebon-sur-Yvette et la zone d'activité économique de Courtabœuf sur la commune de Villejust,

lot 1B : nettoyage et balayage mécanique des voiries et espaces publics sur le secteur B, à savoir le parc d'activité de la Vignes aux Loups situé sur les communes de Champlan, Chilly-Mazarin et Longjumeau, les parcs d'activités situés sur la commune de Chilly-Mazarin (Butte aux Bergers et Moulin à Vent), les parcs d'activités de Wissous (Hauts de Wissous 1 et 2, Villemilan, Montavas et Vaulorin), les communes de Ballainvilliers, La Ville du Bois, Linas, Longjumeau et Nozay, les espaces publics hors voirie (abords des bâtiments de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay) et les circulations douces d'intérêt communautaire,

- **lot 2** : location de véhicules de nettoyage sur le territoire de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay ;

CONSIDERANT l'avis de la Commission n°8 « Mobilités, Vélo, Voirie, Agriculture, Bâtiment, Patrimoine » en date du 8 décembre 2021 ;

CONSIDERANT la décision de la commission d'appel d'offres en date du 29 novembre 2021 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

1. AUTORISE le Président à signer les pièces du marché n°21-55 relatif aux prestations de nettoyage et balayage mécanique des voiries et espaces publics sur le territoire de la communauté d'agglomération Paris-Saclay :

lot 1A avec la société SEPUR,

lot 1B avec la société NICOLLIN,

lot 2 avec la société SAML.

Délibération n° 2021-411

2. DIT que ce marché est passé sans montant minimum et avec maximum annuel pour une durée de 12 mois renouvelable 3 fois par reconduction tacite sans pouvoir excéder 4 ans ;
3. AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire, y compris les avenants ;
4. DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'année concernée, fonction, chapitre et article nécessaires.

Fait et délibéré le mercredi 15 décembre 2021

Extrait conforme à l'original


Le Président,
Maire de Palaiseau

Grégoire de LASTEYRIE



ADOPTÉE par (75 VOIX)

75 POUR : Mme Stéphanie GUEU-VIGUIER , Mme Irène BESOMBES , M. Jean-François VIGIER , M. Christian LECLERC , M. Olivier BOUCHE , M. Jean-Pierre CRUSE , Mme Karine GREMION , M. Dominique LACAMBRE , Mme Rafika REZGUI , Mme Corinne BAI RRAS , Mme Muriel DORLAND , M. Vincent GALLET , M. Yann CAUCHETIER , M. Alain FAUBEAU , Mme Catherine LAN SIART , Mme Caroline LAVARENNE , Mme Florence NOIROT , Mme Lucie SELLEM , Mme Nathalie FRANCESETTI , M. Francisque VIGOUROUX , M. Jean-Pierre MEUR , M. Clovis CASSAN , M. Lodovico CASSINARI , Mme Sarah JAUBERT , M. Gabriel LAUMOSNE , Mme Françoise MARHUENDA , M. Christian LARDIERE , M. Stéphane DELAGNEAU , Mme Catherine GAILLARD , Mme Sandrine GELOT , Mme Alexia PERRIN , M. Bernard XAVIER , M. Olivier THOMAS , Mme Hélène BACH , Mme Caroline CAILLEAU , M. Vincent DELAHAYE , M. Roger DEL NEGRO , Mme Michèle FRERET , Mme Hella KRIBI-ROMDHANE , M. Mustapha MARROUCHI , Mme Hawa NIANG , M. Pierre OLLIER , Mme Elisabeth PHLIPPOTEAU , M. Franck ROUGEAU , M. Nicolas SAMSOEN , M. Hakim SOLTANI , Mme Isabelle KLJAJIC , M. Didier PERRIER , Mme Martine CHARVIN , Mme Elisabeth DELAMOYE , M. Philippe ESCANDE , M. David ROS , M. Laurent CARO , M. Gilles CORDIER , M. Pierre COSTI , M. Grégoire DE LASTEYRIE , Mme Véronique LEDOUX , Mme Shirley LEGRAND , Mme Delphine PERSON , M. Mokhtar SADJI , Mme Catherine VITTECOQ , M. Michel SENOT , M. Pierre-Alexandre MOURET , M. Stéphane BAZILE , M. Bernard GLEIZE , Mme Karine CASAL DIT ESTEBAN , M. Vincent HULIN , M. Jean-Paul MORDEFROID , M. François Guy TRÉBULLE , M. Victor DA SILVA , Mme Nathalie PLUMAIL , M. Igor TRICKOVSKI , M. Guillaume VALOIS , Mme Françoise FERNANDES , M. Florian GALLANT

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID télétransmission : 091-200056232 - 20211215 - 1mc137723 - DE
Date AR Préfecture : 21/12/2021

Délibération n° 2021-411

– Affichée / Publiée le : **20 DEC. 2021**

- En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa publication.
- La juridiction peut être saisie de manière dématérialisée par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr